INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ASSET MANAGEMENT BY LYXOR
SOCIETE GENERALE GROUP

Lyxor S&P 500 VIX Futures Enhanced Roll UCITS ETF - Acc (le « Fonds »)

ISIN : LU0832435464 – Un compartiment de la société de gestion d'actifs MULTI UNITS LUXEMBOURG (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.
Géré par Lyxor International Asset Management S.A.S. (« LIAM »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice S&P 500 VIX Futures Enhanced Roll (l'« Indice de référence »), libellé en dollars américains (USD) et représentatif de l'évolution du marché des contrats à terme cotés sur le CBOE de Chicago portant sur la volatilité implicite de l'indice S&P 500, tout en minimisant la volatilité de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »). Le niveau anticipé d'Écart de suivi dans des conditions de marché normales est indiqué dans le prospectus du Fonds.
Des informations supplémentaires sur l'Indice de référence sont disponibles sur le site Internet https://us.spindices.com/.
Afin de conserver l'exposition, les positions sur contrats à terme doivent faire l'objet d'un « roulement », ce qui consiste à transférer une position sur des contrats à terme arrivant à échéance (et, dans tous les cas, avant leur expiration) sur des contrats à terme ayant une maturité plus longue. Les opérations de roulement sur contrats à terme peuvent générer des pertes ou des gains pour les investisseurs.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un contrat d'échange de gré à gré (instrument financier à terme, l'« IFT »).
Le Fonds pourra également investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales,dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de référence par le biais de l'IFT. Une composition mise à jour des positions du Fonds se trouve sur www.lyxoretf.com.
En outre, la valeur nette d'inventaire indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg consacrées au Fonds, et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

La devise de la part est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis :** IFD, actions internationales.
- **Politique de dividendes :** les sommes distribuables du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribuées aux Actionnaires mais seront réinvesties.
- **Valeur nette d'inventaire** : calculée quotidiennement sous réserve que les bourses concernées fonctionnent et que les ordres puissent être couverts.
- **Rachats :** les investisseurs peuvent racheter leurs actions sur le marché primaire chaque jour d'évaluation avant 18h30 et vendre leurs actions sur le marché secondaire à n'importe quel moment pendant les heures d'ouverture des places où le Fonds est coté.

Profil de risque et de rendement



Le rapport risque-rendement ci-dessus est basé sur la performance historique des actifs inclus dans le Fonds ou celle de son indice de référence, ou sur la performance calculée d'un portefeuille modèle. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 7 compte tenu de son exposition à l'Indice de référence. La catégorie 7 indique que dans des conditions de marché normales, il est possible de subir une perte en capital sévère voire totale, de façon soudaine, la valeur de votre investissement pouvant changer considérablement et varier chaque jour de façon importante à la hausse comme à la baisse.
Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de contrepartie :** le Fonds est exposé au risque qu'une contrepartie avec laquelle il a conclu un contrat ou une transaction devienne insolvable ou soit défaillante d'une autre manière, notamment lorsqu'il a conclu des transactions sur des instruments financiers dérivés, de gré à gré ou de prêts de titres. Si un tel événement se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut pas excéder 10 % de l'actif total du Fonds par contrepartie.
- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés** : le Fonds investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés présentent différents types de risque, tels que (entre autres) le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité élevée, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si l'un de ces risques se produit, cela pourrait entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque opérationnel :** en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.

Frais

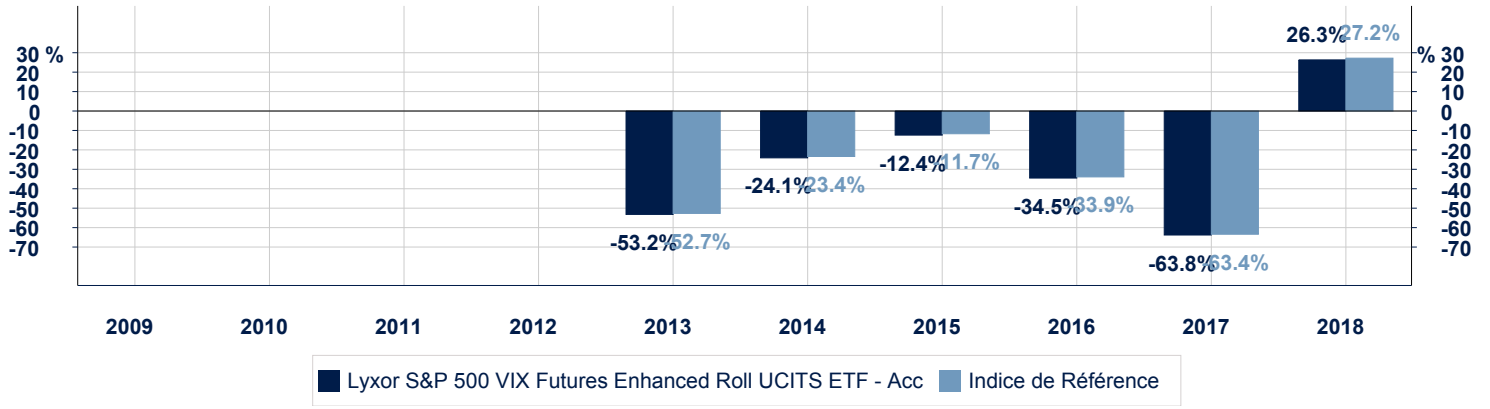
Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet **www.lyxoretf.com**.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée applicables sur le marché primaire uniquement :	Au maximum, le plus élevé entre **(i) 50 000** euros par demande de souscription et **(ii) 5** % de la valeur d'actif nette par action multipliée par le nombre d'actions souscrites.
Frais de sortie applicables sur le marché primaire uniquement :	Au maximum, le plus élevé entre **(i) 50 000** euros par demande de rachat et **(ii) 5** % de la valeur d'actif nette par action multipliée par le nombre d'actions rachetées.
Le montant indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement de vous soit distribué. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie. **Lors d'un investissement via une bourse où le Fonds est coté, aucuns frais d'entrée / de sortie ne s'appliquent, mais d'éventuelles commissions de courtage peuvent être appliquées.**	
Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
Frais courants :	0,60 %.
Le taux des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en décembre 2018 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	Néant.

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 25 septembre 2012.

PERFORMANCE ANNUELLE DU Lyxor S&P 500 VIX Futures Enhanced Roll UCITS ETF - Acc (en %)



Lorsque l'Indice de référence est libellé dans une devise différente de celle du Fonds, la performance de l'Indice de référence est convertie dans la devise du Fonds à des fins de comparaison. Les opérations de change sont exécutées quotidiennement (taux de change WM/Reuters à 17 h le jour considéré).

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale Bank & Trust.

D'autres informations pratiques sur le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et en anglais, gratuitement et sur demande auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE.
Le Fonds est un compartiment de la Société MULTI UNITS LUXEMBOURG. Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et tout rapport semestriel subséquent sont établis pour l'ensemble de la Société.
L'actif et le passif de chaque Compartiment sont dissociés en vertu de la loi (c.-à-d. que l'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour acquitter le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et d'autres informations concernant la catégorie d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet **www.lyxoretf.com**.

Les informations relatives aux teneurs de marché, aux bourses, ainsi qu'à la négociation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site Internet **www.lyxoretf.com**. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par les bourses pendant les heures de négoce.

- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel pour plus d'information.

La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet **www.lyxor.com**, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.
Le Fonds est agréé en Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Lyxor International Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.